- Télétransmis en Préfecture le : 1 4 SEP. 2023

- Publié sur le site internet de Haut-Bugey Agglomération le :

1 4 SEP. 2023



Feuillet N° /9

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT

DECISION DU 14/09/23 N° 27023 - 89

Nomenclature: 1.7

Acte accompli dans le cadre de la délégation donnée par le Conseil au Président

<u>Objet</u>: Refuge animalier – Installation Abri cours extérieurs des chatteries-Déclaration préalable.

Le Président de Haut-Bugey Agglomération

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-10,

Vu la délibération du Conseil d'agglomération du 6 octobre 2022 donnant au Président délégation de « signer toutes les demandes d'autorisation et leurs modificatifs au titre du Code de l'urbanisme où au titre du Code de la construction pour les ouvrages dont Haut Bugey Agglomération est maître d'ouvrage », à charge pour lui d'en rendre compte au Conseil d'Agglomération,

DECIDE

Préambule :

Afin de protéger les chats du refuge animalier d'Haut-Bugey Agglomération, des phénomènes naturels tels que la pluie, la neige et la chaleur. Haut-Bugey Agglomération a pour projet d'installer une couverture en bac sec de couleur blanche.

Dans ce cadre, une demande préalable au titre du Code de l'urbanisme doit être déposée.

<u>Article 2</u>: Tous les documents joints à la déclaration préalable sont approuvés et seront donc signés ainsi que tout autre document relatif à la procédure réglementaire d'instruction de cette déclaration préalable.

<u>Article 3</u>: Cette décision sera inscrite aux registres des décisions du Président de Haut-Bugey Agglomération et des délibérations du Conseil d'agglomération, et sera publiée sur le site internet de Haut-Bugey Agglomération.

Article 4 Une ampliation sera adressée à la sous-préfecture de Nantua.

Le Président,
Michel MOURLEVAT

CS 80502
F - 011#7
OYONHAX
CEDEX
CEDEX
COMÉRATIO

Feuillet N° 20

Accusé de réception d'un acte en préfecture

2 4 4 H	Refuge	animalier -	Installation	Abri	cours	extérieurs	des	chatteries	-

Déclaration préalable.

Date de décision: 14/09/2023

Date de réception de l'accusé 14/09/2023

de réception :

Numéro de l'acte: D202389

Identifiant unique de l'acte : 001-200042935-20230914-D202389-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte: 1.7

Commande Publique

Actes speciaux et divers

Date de la version de la 29/08/2019

classification:

Nom du fichier : D202389.pdf (99_DE-001-200042935-20230914-D202389-DE-1-

 $1_1.pdf$)